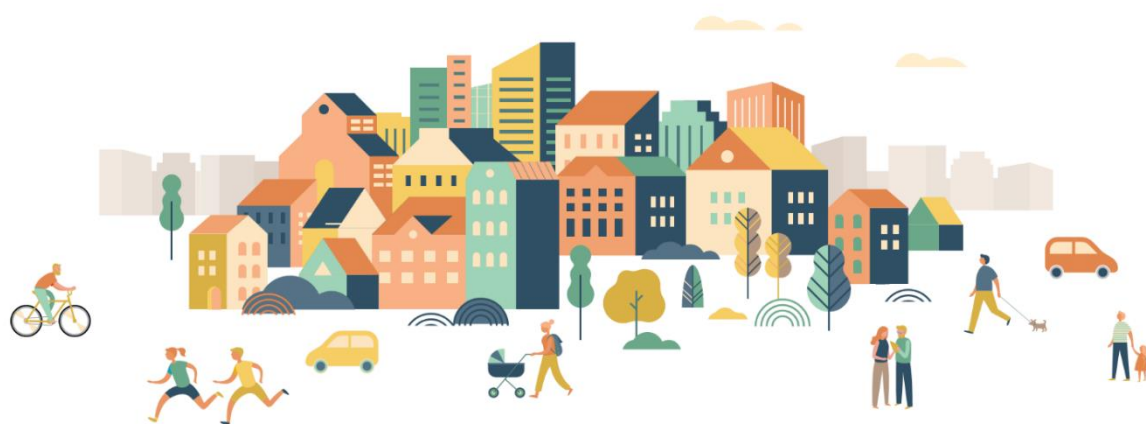


# RAPPORT ANNUEL 2025



**ARASPE**  
PRILLY - ECHALLENS

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DU CODIR

En 2025, le Comité de direction (Codir) s'est réuni à cinq reprises pour ses séances ordinaires. Au deuxième semestre, M. Luigi Sartorelli a succédé à son collègue M. Ihsan Kurt, pour la commune de Prilly.

Le Conseil intercommunal, quant à lui, a tenu trois séances en 2025. Deux séances ont été consacrées aux comptes et à la gestion 2024, ainsi qu'au budget 2026. Une séance extraordinaire a été convoquée au début octobre pour une présentation du projet de nouvelle gouvernance de l'action sociale vaudoise par la Direction générale de la cohésion sociale du canton de Vaud (DGCS).

Le projet de nouvelle gouvernance de l'action sociale qui sera basée sur des établissements autonomes de droit public (ERAS) a fortement mobilisé le Codir, la Direction et votre présidente durant l'automne et l'hiver 2025. Un des objectifs de la réorganisation est de permettre la mise en place d'une approche globale de la personne en créant des synergies entre l'action sociale et le secteur médico-social entre autres. Dans ce cadre, il est prévu de remodeler les dix ARAS en sept ERAS. Ainsi, l'ARASPE et l'ARASELOL (Région d'action sociale de l'Est lausannois-Oron Lavaux) seront fusionnées en un ERAS Centre vaudois (ERAS CV), dont le territoire sera harmonisé avec le territoire de l'APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile de la Couronne lausannoise). Plusieurs ateliers et autres séances préparatoires ont eu lieu durant le deuxième semestre 2025 pour amorcer les travaux de fusion. Ces travaux sont menés conjointement par les instances dirigeantes des deux ARAS.

En décembre 2025, au terme d'un processus de sélection rigoureux, conduit avec l'appui d'un cabinet RH externe spécialisé, Mme Jelena Stano a été retenue pour piloter le processus de fusion et assurer la direction du futur ERAS CV. Au nom du Codir, je lui adresse mes plus sincères félicitations pour cette belle nomination. Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur son engagement, ses compétences et son sens des responsabilités et du devoir public pour accompagner cette transition importante. Nous sommes convaincus qu'elle saura assurer, avec succès et humanité, la continuité de services de qualité aux usagers, tout en maintenant une dynamique stable et positive pour les équipes.

Finalement, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à la Direction de l'ARASPE et à tout le personnel pour le travail accompli tout au long d'une année intense. Je veux souligner leur professionnalisme et leur engagement au profit de la population de notre région.

Je formule aussi mes remerciements à mes collègues, membres du Codir, pour leur précieuse contribution et leur soutien, ainsi qu'à toutes les communes membres.

Pour le Codir, Corinne Sauty, Présidente

## L'ASSOCIATION RÉGIONALE D'ACTION SOCIALE

L'année 2025 s'inscrit comme une période charnière, marquée par des évolutions organisationnelles et des projets porteurs qui dessinent les contours de l'action sociale de demain.

En premier lieu, une réflexion approfondie a été engagée, en collaboration avec les différents acteurs, en vue de faire évoluer la gouvernance de l'action sociale cantonale. Ce travail concerté a abouti à l'élaboration d'un projet d'envergure visant à transformer la structure juridique des Associations de communes en établissements autonomes de droit public.

Tout au long de l'année, l'ARASPE s'est fortement impliquée dans ce processus, contribuant activement à la rédaction du projet de Loi sur la mise en œuvre de l'action sociale cantonale et les établissements régionaux d'action sociale (LERAS), soumis à validation auprès du Conseil d'Etat en mars 2026.

Par ailleurs, l'ARASPE a conduit un projet de réaménagement des locaux du site de Prilly. Ces travaux ont permis d'améliorer significativement la cohésion d'équipe et de favoriser les échanges interdisciplinaires. Ils ont également contribué à renforcer la qualité de l'accueil du public, tout en garantissant davantage de confidentialité et de sécurité, notamment à la réception. Les nouveaux aménagements offrent en outre des espaces de travail plus fonctionnels et conviviaux. Les travaux ont été finalisés au début de l'année 2026.

En 2025, le projet « Phoenix » a poursuivi son accompagnement auprès de jeunes de 16 à 25 ans en très grande vulnérabilité et en décrochage marqués par des difficultés scolaires, psychosociales et familiales. Sans réponse adaptée, ces situations mènent à des ruptures répétées et à un recours accru aux dispositifs d'urgence. Fondé sur la flexibilité, l'« aller vers » et la continuité du lien, Phoenix favorise une prévention des ruptures, une stabilisation, un accès à des logements socio-éducatifs activants, une réactivation du réseaux de soins, une remobilisation progressive vers l'insertion et la formation ou toute autre orientation adaptée aux besoins et profils de ces jeunes. Ce projet est mené en collaboration avec l'ARAS de l'Ouest Lausannois et avec la contribution importante des travailleurs sociaux de proximité des communes des deux ARAS.

Le projet « Clic Ensemble » a également poursuivi son activité avec le soutien de l'État de Vaud qui vise à réduire la fracture numérique. En 2025, il a permis la tenue de 46 permanences et la réalisation de 417 accompagnements, déployés sur 9 lieux, dont 5 cafés-restaurants partenaires. Ce dispositif s'appuie par ailleurs sur l'engagement de 29 bénévoles, dont l'implication constitue un levier essentiel pour détecter d'éventuels besoins sociaux, pour renforcer le lien social et pour favoriser l'inclusion digitale.

L'ARASPE s'inscrit également dans un travail de proximité soutenu. Tout au long de l'année 2025, notre collaboration étroite avec les communes, Lausanne Région, Pro Senectute et AVIVO s'est poursuivie de manière active et constructive. En partenariat avec ces acteurs, l'ARASPE est allée à la rencontre de la population lors de divers événements notamment les séances info-seniors avec Pro Senectute, les actions de préparation à la retraite avec les communes du Mont-sur-Lausanne, Cugy et Lausanne Région, ainsi que la soirée d'accueil des nouveaux retraités en collaboration avec la commune d'Echallens. Dans le cadre du soutien dans le dépôt des déclarations d'impôts porté par l'AVIVO, nous avons pu fixer 66 permanences à Echallens. Ces différents événements ont rencontré un vif succès et ont permis de renforcer la proximité avec la population.

Enfin, l'ARASPE a poursuivi l'ensemble de ses missions et prestations avec constance et efficacité. Dans un contexte social toujours plus complexe, caractérisé par des problématiques multidimensionnelles et souvent exigeantes, les collaboratrices et collaborateurs ont su faire preuve d'un engagement remarquable. Leur professionnalisme et leur capacité d'adaptation ont permis de garantir des prestations de qualité, au service de la population et des partenaires.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements et félicitations à tout le personnel de l'ARASPE pour l'excellent travail accompli avec professionnalisme et dévouement au service de la population. Nous exprimons également notre gratitude envers le CoDir pour son soutien continu, la confiance témoignée et l'engagement exemplaire tout au long de l'année.

La direction de l'ARASPE

Charges de fonctionnement 2025 : **8'121'573.75 Mio**

Financement principal par les subventions cantonales, par le remboursement de la Caisse Cantonale de Compensation AVS et par les subventions des communes de notre région d'action sociale.

Dotation en personnel : **56.30 ETP / 68 personnes actives**

Formation (hors jours de cours stagiaires et apprentis) : **5.27 jours par ETP / 4.36 jours par personne active**

	Engagements	Congés maternité	Congés paternité	Congés non-payés	Changement taux de travail	Départs
<b>2025</b>	19	1	0	0	16	19*
<b>2024</b>	6	1	0	3	12	9

\*dont 2 départs à la retraite, 2 fins d'apprentissage, 2 fins de stage et 1 fin de contrat à durée déterminée.

## LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

L'ARASPE offre des prestations d'aides financières et d'assurances sociales, de l'appui social (conseil personnalisé et orientation) et administratif. Deux services délivrent ces prestations : Le Centre social régional (CSR) et l'Agence d'assurances sociales (AAS).

L'AAS et le CSR offrent un service à notre population par des prestations d'accueil, d'écoute et de prise en charge globale.

**Population résidente permanente dans notre région d'action sociale au 31.12.2025 :  
82'451 habitants**

*Source : statistiques Vaud*

**Accueil aux réceptions : 9'314 passages pour l'année 2025**, dont 5'388 orientations dans les permanences AAS pour une réponse immédiate et 1'573 permanences téléphoniques des assistant·e·s sociaux pour l'analyse sociale.

En plus des passages ci-dessus, nous avons reçu 7'571 personnes sur rendez-vous.

**Appels téléphoniques à la réception : 30'589 appels externes en 2025.**

*Source interne*

## ➤ LES AGENCES D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)

La mission principale des AAS est de réceptionner, renseigner, orienter et accompagner la population de notre région d'action sociale sur les prestations d'assurances sociales en respectant les directives du Département de la santé et de l'action sociale et de la Caisse cantonale de compensation AVS. Elles ont également un rôle d'information sur les droits et obligations des assurances sociales ainsi qu'un rôle de contrôle de l'obligation d'affiliation à l'assurance obligatoire des soins ainsi que de cotisations à l'AVS/AI/APG.

### Prestations AVS/AI (sans PC)

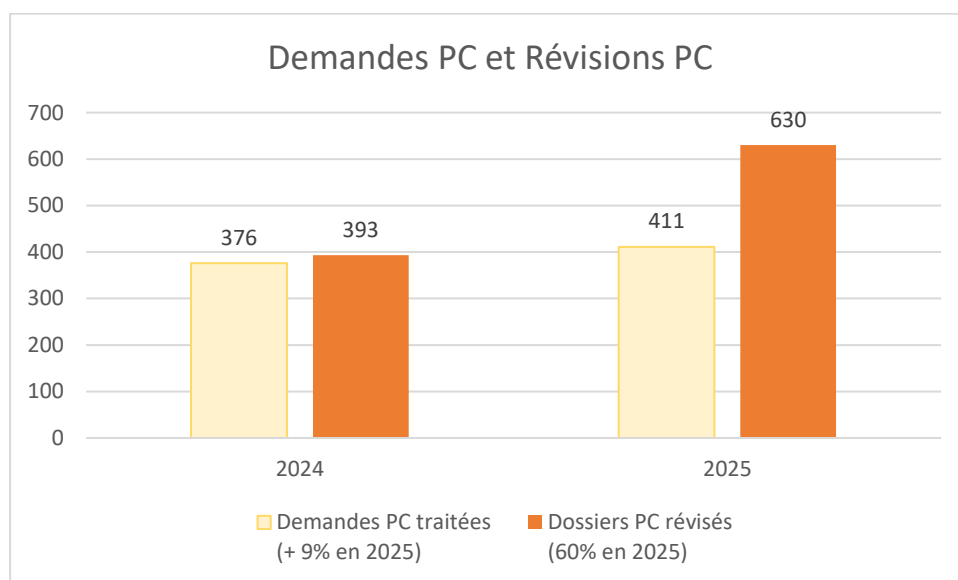
#### **967 demandes déposées au sein de l'AAS**

(1242 demandes déposées en 2024, soit une diminution de 22% en 2025)

#### **2304 courriers d'information AVS envoyés aux habitants de notre région d'action sociale** (contre 1579 en 2024, soit une augmentation de 46% en 2025)

Sources : Prestations AVS (sans PC) : Statistiques internes et externes (Système de GED Faigle et GED CCVD)  
Courriers informations AVS : Statistiques internes

### Prestations PC



#### **4564 demandes de remboursement de frais (RFM) PC**

(5880 demandes en 2024, soit une diminution de 22% en 2025)

Sources : Demandes, révisions et RFM : Statistiques internes et externes (Système de GED Faigle et GED CCVD)

### Prestations en faveur des familles

Allocations familiales, allocations maternité ou paternité, les prestations ponctuelles pour familles et prestations complémentaires pour familles (PC-Familles).

#### **174 prestations familiales traitées**

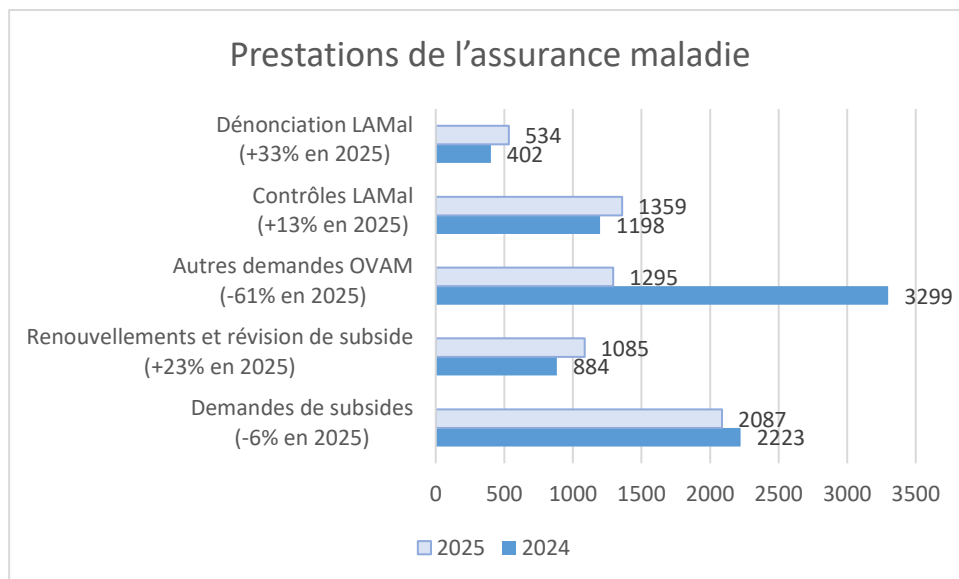
(139 prestations en 2024, soit une augmentation de 25 % en 2025)

#### **3361 demandes de remboursements des frais maladie et de garde traitées pour les bénéficiaires des PC Familles**

(2852 demandes traitées en 2024, soit une augmentation de 18% en 2025)

Sources : Prestations familiales : Statistiques internes (Système de GED Faigle)  
RFM/RFG PCFAM : Statistiques informatique du CRD de Lausanne

## Prestations de l'assurance maladie traitées en 2025 avec comparatif de l'année 2024



Sources : *Subsides : Liste cognos analytics Canton de Vaud*  
*Autres données OVAM - LAMAI : Statistiques internes*

Actions en faveur des bénéficiaires RI :

- 165 situations traitées pour diminuer ou supprimer la part à leur charge et ainsi agir en prévention sur les problèmes de contentieux.

- Plusieurs démarches nécessaires ont pu être menées avec les changements suivants :

7 changements  
de caisse  
maladie

59 changements  
de franchise

18 changements  
de modèle  
d'assurance

En plus des 287 « cas de rigueur » annoncés par la DGCS pour lesquels on a adapté les franchises, nous avons déposé 34 demandes de subside « cas de rigueur » supplémentaires, soit des situations de personnes avec frais de santé importants, pour lesquelles un déplafonnement du subside était indiqué en lieu et place de l'augmentation de la franchise.

En complément de ses actions en faveur des bénéficiaires RI, les AAS sont également à disposition de l'ensemble de la population de notre région pour recevoir des conseils neutres et sans intérêt financier et les accompagner si nécessaire dans les démarches pour diminuer l'impact des primes d'assurance maladie sur le budget.

#### Appui administratif

**16 dossiers en suivi administratif régulier** ont été actifs, à savoir les spécialistes AAS ont apporté une aide à la gestion des affaires administratives régulière. En dehors de ces dossiers de suivi régulier, il y a également de nombreux actes administratifs ponctuels en faveur de la population qui permettent de surmonter une difficulté particulière : **160 interventions pour 2025**.

#### Recrutement des curateur·trice·s volontaires

**24 entretiens menés** au sein des AAS

(36 entretiens menés en 2024, soit une diminution de 33% en 2025).

Source : Service des curatelles et tutelles professionnelles (SCTP)

### ➤ LE CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)

La mission principale du CSR est d'offrir une aide personnalisée à toute personne ayant besoin de conseil, de soutien et d'écoute en vue d'améliorer sa situation sociale et financière. Une aide financière de Revenu d'insertion (RI) est octroyée aux adultes en situation d'indigence.

#### Bénéficiaires du Revenu d'insertion

Alors que l'augmentation du nombre de dossiers était légère entre 2023 et 2024, celle-ci se poursuit en 2025 et de manière plus significative.

	Moyenne annuelle des dossiers RI* payés
2025	939 (+6.5% en 2025)
2024	882 (+2.2% en 2024)
2023	863

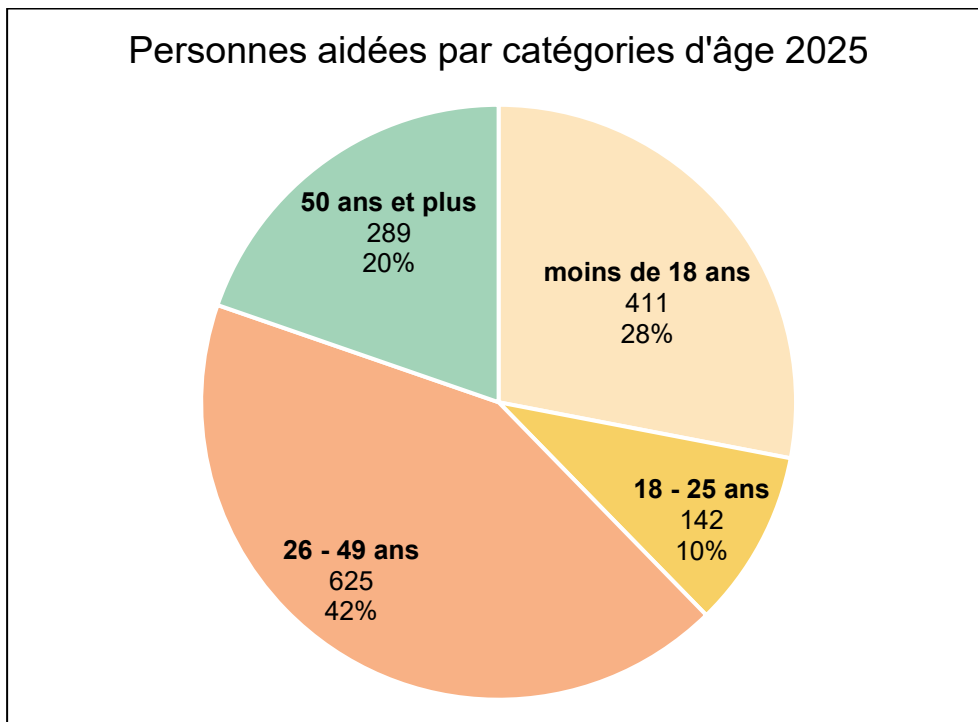
Source : BI MAORI "Cube doss. payés (Paiements)"

\* Un dossier RI est composé par une ou plusieurs personnes membres d'un même ménage.

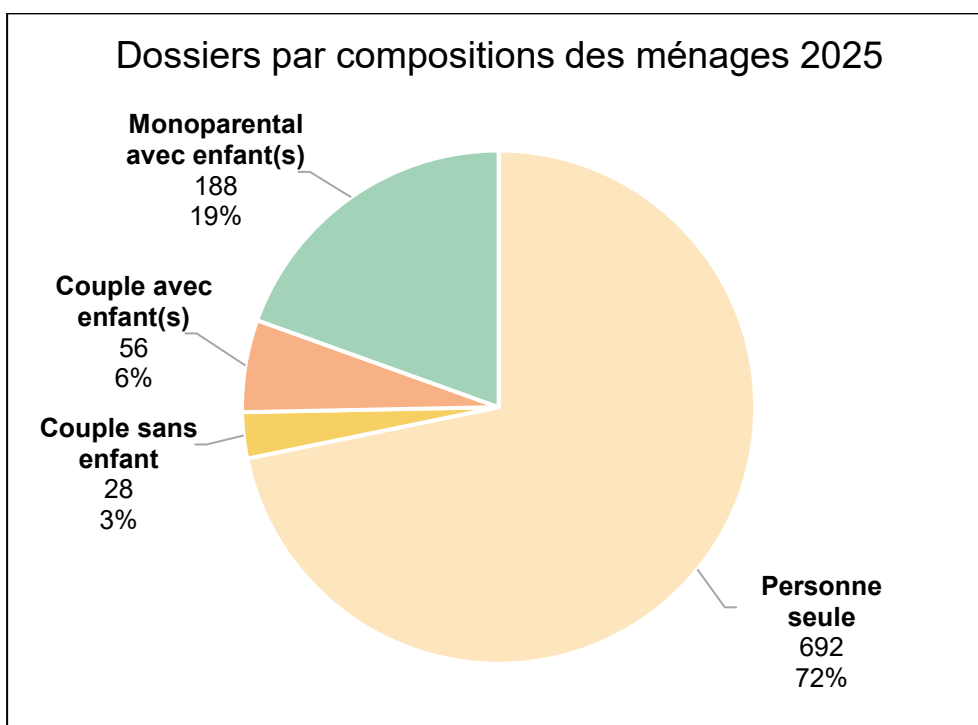
Chaque mois des dizaines de dossiers sont ouverts et d'autres fermés.

	Nombre d'ouvertures de dossiers	Nombre de fermetures de dossiers
2025	586	560
2024	661	643
2023	580	576

Source : BI MAORI "Cube E/S - Dossiers payés"



Source : BI MAORI liste "Détail toutes personnes"



Source : BI MAORI liste "Détail composition des ménages"

L'augmentation concernant les dépenses brutes +8.32% (totalité des prestations versées aux bénéficiaires) augmente en 2025 (+8.32%). Elle était de +1.5 en 2024. Le montant total des recettes est en revanche plus bas en 2025 qu'en 2024 (-11.28%). Au final, le montant total des dépenses nettes augmente en 2025 de 13.21% en comparaison à 2024.

	Montant total des dépenses brutes	Montant total des recettes	Montant total des dépenses nettes
2025	26 294 864.60 CHF	4 305 272.73 CHF	21 989 591.87 CHF
2024	24 275 949.25 CHF	4 852 789.58 CHF	19 423 159.67 CHF
2023	23 922 184.60 CHF	3 552 629.78 CHF	20 369 554.82 CHF

Source : BI MAORI "Cube doss. payés (Paiements)"

### Aides casuelles

Celles-ci sont destinées à des personnes qui ne bénéficient pas du Revenu d'insertion chaque mois, mais qui doivent faire face à une dépense imprévue et extraordinaire les mettant temporairement dans l'indigence.

	Nombre de ménages avec une aide casuelle ou une bourse cas de rigueur
2025	42
2024	56
2023	69

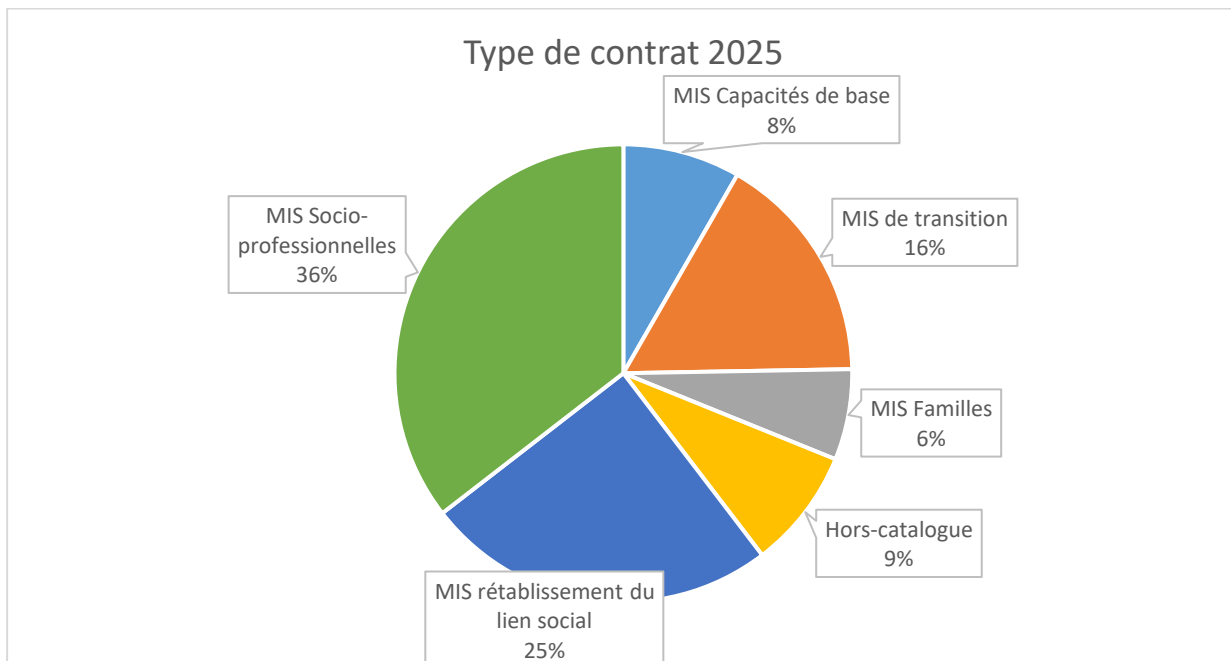
Source : BI MAORI listes "Détail paiements (paiements)"

### Mesures d'insertion sociales

Globalement, le nombre de personnes activées en mesure d'insertion sociale ainsi que le nombre de contrats est en très légère baisse depuis 2024.

Année	Contrats sur la mesure	Nombre de bénéficiaires activés
2025	530	336
2024	556	339
2023	469	301

Source : Liste Lumira « MIS Détail inscriptions »



Les mesures d'insertion socio-professionnelles (32% en 2024 et 36% en 2025) ainsi que les mesures qui offrent aux jeunes une opportunité de réaliser une première formation professionnelle, soit les mesures dites de transition (14% en 2024 et 16% en 2025) sont les types de mesures dont la proportion a augmenté le plus en 2025.

Année	Contrats sur la mesure d'insertion de transition
2025	87 (+15% en 2025)
2024	76
2023	54

Source : Liste Lumira « MIST Détail inscriptions »

### Unité commune ORP-CSR

Le nombre de situations suivies à l'Unité commune ORP-CSR de notre région ainsi que le nombre de mesures octroyées est en augmentation.

Année	Nombre moyen de suivis mensuels à l'Unité commune ORP-CSR pour la région ARASPE. Moyenne annuelle	Contrats sur la mesure d'insertion à l'UC

2025	193 (+19% en 2025)	153 (+14% en 2025)
2024	162	134
2023	172	104

Source : Liste Lumira « MIS Détail inscriptions »

### Recours juridiques contre les décisions RI

En 2025, **20 recours ont été déposés** auprès de l'Unité juridique de la DGCS à l'encontre de décisions du CSR. Chaque recours implique l'établissement d'une détermination du CSR auprès de cette première instance.

Parmi ces recours, 13 décisions ont été notifiées par l'Unité juridique de la DGCS : 3 en faveur du bénéficiaire RI et 5 confirmant le rejets du recours. Par ailleurs, 5 décisions ont été annulées sur la base des éléments apportés par le recourant.

### Enquêtes administratives et investigation de terrain

En cas de doutes sur la légitimité de l'aide octroyée, la direction du CSR a la possibilité de demander une enquête à l'Unité contrôle, audit et enquête de la DGCS. En 2025, **7 demandes** d'enquêtes ont été déposées suite à suspicions du CSR et **5 demandes** suite à des dénonciations de tiers. Durant la même année, 6 enquêtes ont été terminées dont une enquête concluant à une fraude non avérée et 5 enquêtes concluant à des fraudes avérées et impliquant des décisions d'indu et d'une démarche en vue d'un dépôt de plainte pénale par la DGCS.

Enquêtes demandées			Enquêtes terminées	
12			6	
Type d'enquête			Résultat de l'enquête	
Enquête préalable	Suspicion du CSR	Dénonciation	Fraude non avérée	Fraude avérée
-	7	5	1	5

Source : BI MAORI Liste "Détail enquêtes"

## PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 constituera une étape décisive dans l'évolution de l'ARASPE, avec la concrétisation de plusieurs projets d'envergure au service d'une action sociale plus cohérente, plus lisible et plus efficace.

Le déménagement du site d'Echallens dans des nouveaux locaux, ainsi que l'entrée en vigueur de la nouvelle gouvernance, traduisent une volonté claire d'adapter durablement l'institution aux réalités et aux défis de la société.

Dans cette dynamique, le lancement du projet de fusion avec l'ARAS de l'Est lausannois Oron Lavaux (ARASELOL) représente un enjeu stratégique central. Il s'agira de construire une organisation unifiée, capable de répondre avec pertinence et agilité à la complexité croissante des besoins sociaux. Cette transition devra être conduite avec exigence et responsabilité : en fédérant les équipes autour d'un projet commun, en préservant leur engagement et leur motivation, et en garantissant sans compromis la continuité et la qualité des prestations à la population.

Au-delà des changements structurels, c'est bien une ambition forte qui guide ces perspectives : consolider une action sociale publique robuste, coordonnée notamment avec les domaines médico-social et économique, et pleinement orientée vers les besoins des bénéficiaires et de la région d'action sociale.

<http://www.araspe.ch>



*Textes : ARASPE*

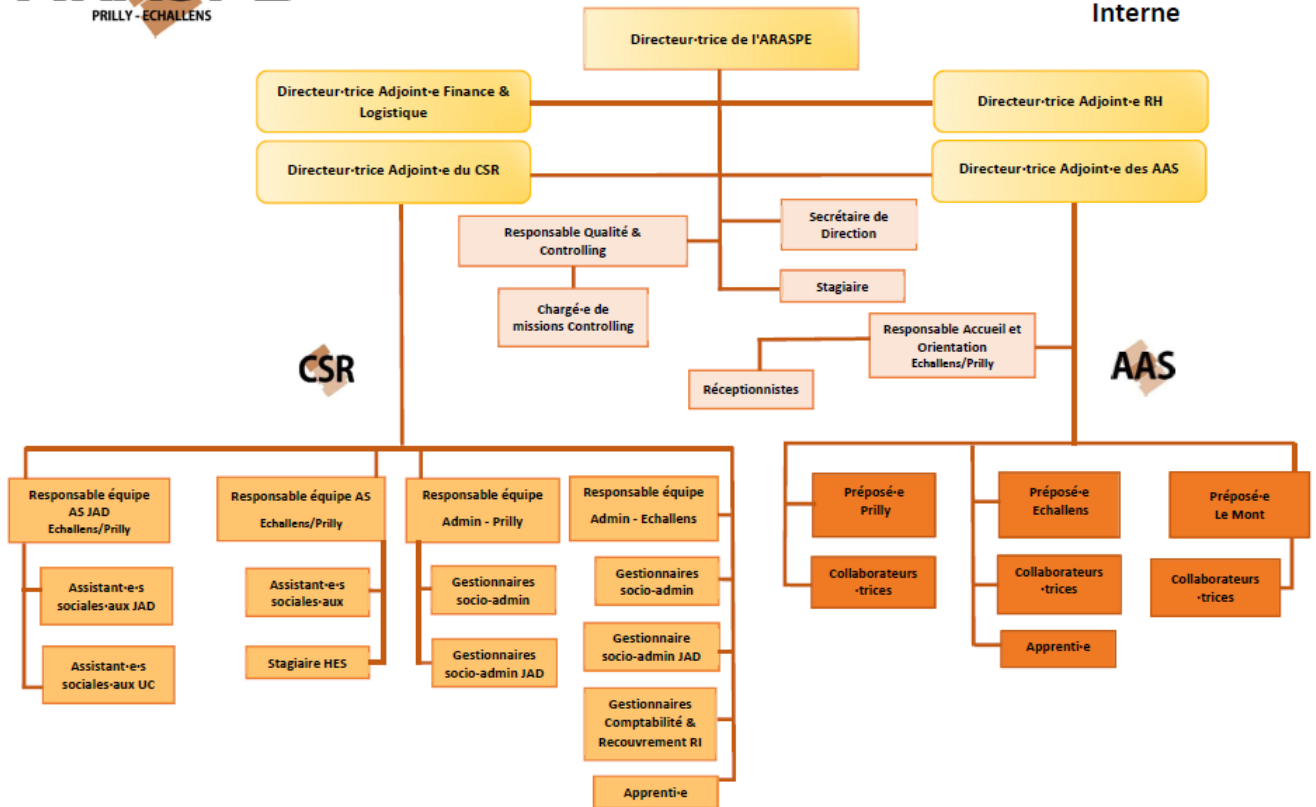
*Graphisme : Bureau de design graphique Yann Do*

# ANNEXES

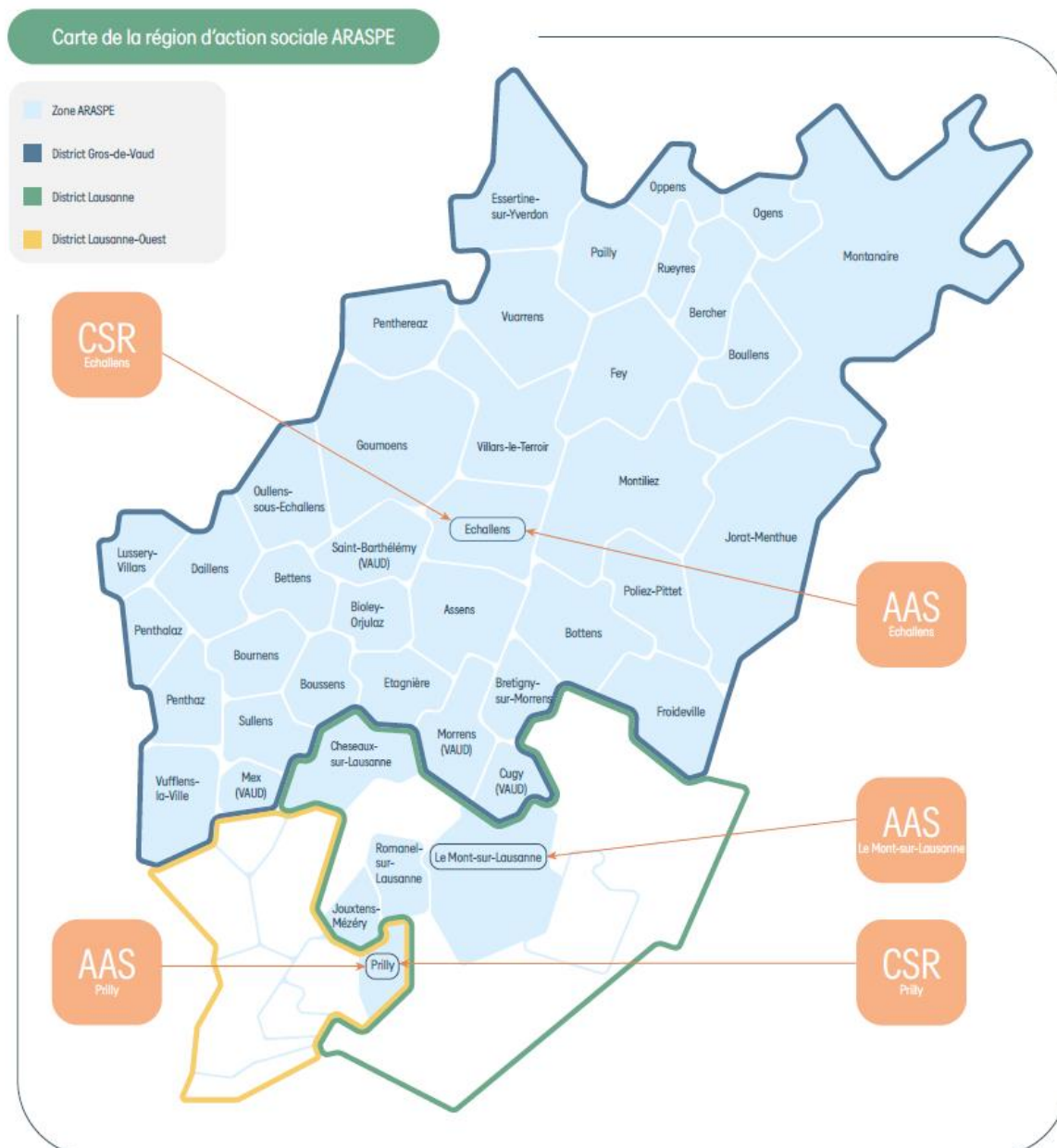
## ➤ ORGANIGRAMME INTERNE



### Organigramme Interne



➤ CARTE DE LA REGION D'ACTION SOCIALE ARASPE



L'AAS Mont-sur-Lausanne sera supprimée de l'image par le graphiste.

### ➤ **COMITÉ DE DIRECTION 2025**

Le comité de direction est composé de :

Madame Corinne Sauty, Présidente, Echallens,  
Madame Barbara Busigny, Vice-Présidente, Daillens  
Madame Pamela Burdet, St.-Barthémely  
Monsieur Daniel Besson, Le Mont-sur-Lausanne  
Madame Valérie Codina Cervellin, Penthalaz  
Monsieur Carmine Ciaramella, Lussery-Villars  
Monsieur Ishan Kurt, Prilly jusqu'au 31.08.2025  
Madame Claudia Perrin, Romanel-sur-Lausanne  
Monsieur Pascal Pollien, Villars-le-Terroir  
Monsieur Luigi Sartorelli, Prilly, depuis le 01.09.2025

### ➤ **COMMISSION DE GESTION 2025**

La commission de gestion composée par des membres et suppléants issus du Conseil Intercommunal.

Monsieur Yves COLLET, de la commune d'Essertines-sur-Yverdon  
Mme Annelise ISAAZ, de la commune d'Etagnières jusqu'au 30.06.2025  
M. Pierre-Alain WITZIG de la commune de Froideville  
M. Marc DUMARTHERAY de la commune de Goumoëns  
Mme Mathilde GOUMAZ de la commune de Jorat-Menthue  
M. Serge ROY de la commune de Jouxens-Mézery, suppléant  
Mme Cécile CRISINEL FAVRE de la commune de Montanaire, suppléante

### ➤ **COMITÉ DE CONTRÔLE EXTERNE**

Les comptes de l'ARASPE sont contrôlés chaque année par un organe de révision externe reconnu et de qualité. La fiduciaire mandatée est la société « Fidinter SA ».